27e ANNEE N° 2290 PARAIT LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1911

# SISTERON JOURNAL

## REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste*

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

*Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.*

## Contre l'Alcoolisme

IV

**Le privilège des bouilleurs de cru**

Ce privilège est le droit conféré par la loi de 1904 aux propriétaires récoltant des fruits, de posséder des alambics et de distiller librement pour leur consommation familiale, le produit de leurs récoltes.

L'expression *familiale* employée par le législateur est évocatrice d'images très douces ; en fait, elle dissimule une immense fraude.

Les alcools de marcs et de fruits, vendus par les débits de boissons ont une double origine : les uns assujettis aux droits sont fabriqués par les distillateurs de profession et les bouilleurs assimilés ; les autres, passés en fraude, sont issus de la fabrication clandestine des bouilleurs libres.

La production des premiers est sévèrement contrôlée et l'on peut dire que rien d'elle n'échappe à l'impôt ; la production des bouilleurs libres, n'est connue que par les évaluations des mairies basées elles-mêmes sur les déclarations des récoltants.

En 1908 tandis que les bouilleurs contrôlés distillaient 17.500.000 litres d'alcool pur, les bouilleurs libres en distillaient 29.300.000 litres, mais il n'est pas douteux que la production effective des bouilleurs libres a été plus considérable, les déclarations étant presque toujours au-dessous de la vérité. On voit dès lors, l'intérêt de la question.

* * *

« S'il était exact que les bouilleurs « consomment eux-mêmes tout leur « alcool, leur privilège (la dispense de « l'exercice) n'en deviendrait pas pour « cela un droit. — On peut contes- « ter la légitimité ou l'utilité des « taxes générales de consommation. « Quand, à tort ou à raison, le lé- « gislateur établit une de ces taxes « sur un produit, cela veut dire qu'il « soumet à un droit commun tous « les consommateurs de ce produit, « ou l'égalité des citoyens devant l'im- « pôt n'est qu'un mot.

« Ces taxes sont, par excellence, « universelles,

« Du jour où les spiritueux sont « assujettis à une taxe de consom- « mation, rien ne peut justifier en « droit, dans un pays d'égalité qu'un « propriétaire assez fortuné pour pro- « duire lui-même, avec ses fruits, « l'eau de vie qui est nécessaire à « sa consommation, ne doive rien « à l'Etat, tandis que son voisin, « ouvrier, petit commerçant, petit « fonctionnaire, petit paysan trop « pauvre pour posséder des arbres « fruitiers ou des vignes, paye l'im- « pôt sur le petit verre qui doit le « soutenir (il en est persuadé) et « lui donner des forces pour son « travail. »

Dans tous les cas l'institution d'un tel privilège ne pouvait être que la porte ouverte à la fraude et la porte s'est ouverte. Elle s'est élargie et continuera à s'élargir tant que le législateur ne l'aura pas murée C'est la plus vaste organisation de fraude qui soit au monde, celle dont le fonctionnement est le plus simple à cause de l'extrême facilité avec laquelle les récoltants dissimulent la production de leurs alambics et la facilité avec laquelle ils transportent l'alcool en raison de sa valeur élevée, sous un petit volume.

En Bretagne, en Normandie, les bouilleurs distillent parfois 10 et 20 fois plus d'alcools qu'ils n'en pourraient absorber en famille. Ils distillent des vins étrangers, des raisins secs, des figues, et jusqu'aux grains destinés à leurs bestiaux. Ayant de par la loi le droit de garder leurs eaux-de vie sans payer de taxe, il ne leur est pas difficile de les écouler en fraude. Ils payent même en alcool tout ou partie du salaire de leurs ouvriers agricoles.

La *consommation familiale* des bouilleurs de cru est devenue si fructueuse que le chiffre des bouilleurs est passé en 40 ans de 130 000 à plus d'un million.

Le nombre des alambics possédés par les récoltants était en 1892 de 25.000 ; il s'élevait dès 1901 à 77.600.

Le nombre des distillateurs ambulants a augmenté dans des proportions égales.

La quantité d'alcool fabriquée par les bouilleurs de cru s'accroit chaque année. Nous avons vu qu'elle a atteint en 1908, d'après les déclarations des récoltants, le chiffre énorme de 29.300.000 litres. Le droit sur les alcools est de 2 f. 20 par litre d'où une perte pour l'Etat de 64.460.000 francs ; mais si l'on tient compte que la fabrication effective des bouilleurs de cru dépasse toujours le montant des déclarations, on peut fixer à 100 millions par an le cadeau que l'Etat fait aux bouilleurs de cru.

* * *

La suppression pure et simple du privilège des bouilleurs de cru est devenue nécessaire. Elle aura pour effet de diminuer les ravages de l'alcoolisme en forçant au paiement de la taxe les commerçants malhonnêtes qui achètent à prix réduits les alcools soustraits à l'impôt par la fraude

En même temps elle sera un retour aux principes démocratiques qui exigent que tous les citoyens, égaux devant la loi, le soient devant l'impôt.

Le département des Basses-Alpes trouvera avantage à la suppression du privilège.

D'après les évaluations administratives, la totalité de l'alcool fabriqué dans les Basses-Alpes en 1910, par les bouilleurs libres, n'a pas dépassée 126 hectolitres.

Qu'est ce chiffre en présence des 29.300.000 litres produits en 1908 par l'ensemble des bouilleurs libres.

ALCESTE.

(*A suivre*).

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE DIGNE

### Amortissement d'Obligations

La Société Electrique de Digne, vient de procéder au tirage semestriel de 12 obligations. Les obligations N° 161 à 170 inclusivement, 193 et 199 sorties au tirage seront remboursées le 1er novembre prochain.

Tout capitaliste, petit ou gros, a besoin d'un guide sur et indépendant.

C'est un tel guide qu'apprécient les dix mille lecteurs du *Moniteur Economique et Financier*, 132, rue de Rivoli et 17, rue du Pont-Neuf.

On s'abonne à ce journal hebdomadaire de 28 pages, par correspondance ou dans tout bureau de poste. L'abonnement annuel n'est que de deux francs.

### Concours pour le surnumérariat des Contributions Directes

Un Concours sera ouvert au mois de janvier 1912 pour l'admission au surnumérariat de l'administration des Contributions Directes. Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront auprès du Directeur des Contributions Directes des Basses-Alpes tous les renseignements nécessaires et notamment l'indication des pièces à fournir à l'appui de leur candidature. Ce chef de service leur remettra ou leur enverra, sur leur demande, le programme du concours qui diffère sur plusieurs points de celui des concours précédents.

Pour être admis à concourir, les candidats ne devront pas être âgés de moins de 18 ans ou de plus de 25 ans au 1r mai 1911.

Toutefois, par exception à la disposition qui précède pourront être également admis à concourir en 1912 :

1° Jusqu'à l'âge de 26 ans, les jeunes gens qui auront accompli de 6 mois à 1 an de service militaire dans l'armée active ;

2° Jusqu'à l'âge de 27 ans, les jeunes gens qui auront accompli plus d'une année de service militaire dans l'armée active.

Les candidats devront être pourvus d'un diplôme complet de bachelier ou, à défaut, avoir été déclarés admis à l'Ecole centrale des arts et manufactures, ou admissibles aux épreuves orales du concours d'entrée soit à l'Ecole Polytechnique (épreuves du 2e degré), soit à l'Ecole Nationale supérieure des mines (cours préparatoire), soit à l'Ecole spéciale militaire, soit à l'Ecole navale.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 20 novembre 1911 aucune demande ne sera accueillie après cette date. Le concours comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les jeunes gens qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école Polytechique, de l'Ecole nationale supérieur des mines, de l'Ecole Centrales des arts et manufacture, de l'Ecole spéciale militaire ou de l'Ecole navale sont dispensés de subir les épreuves du concours et peuvent être nommés directement surnuméraire à la conditions qu'ils soient âgés de moins de 27 ans au 1r janvier suivant la date de production de leur demande d'admission. Les demandes des candidats de cette catégorie peuvent être présentée à toute époque de l'année.

## A bord de l'« Emir »

Pauvre « Emir » ! Le flanc ouvert par l'avant du « Silverstown », il repose par le fond à cinq mille de la pointe de Tarifa.

Pendant trois années, j'avais pris l'habitude d'embarquer sur ce bon vieux navire dans les premiers jours d'août, pour la côte marocaine où le Comité du Maroc m'envoyait en mission. Le commandant Vabre est mon ami. C'est un rude marin. Haut en couleur, moustache rude, les yeux très noirs, il ne quittait guère sa passerelle quand l'« Emir » était en route.

Quels bons voyages nous avons faits ensemble ! Marseille, Oran, Nemours, Melilla, Tanger, Gibraltar. Malaga, le commandant Vabre est connu sur toutes les rades. Nous déjeunions, nous dinions sur la dunette, tandis que l'officier de quart sondait l'horizon avec sa lunette. Ce navire était presque mon yacht La cabine des dames me servait de cabinet de toilette, la cabine arrière du commandant m'était donnée comme cabinet de travail, la seconde chambre de veille près du banc de quart était ma chambre à coucher, rafraîchie par le vent du large toute la nuit.

Chaque matin, Pierre, un vieux loup de mer, maître d'hôtel du bord, qui a péri dans la catastrophe, venait auprès de ma couchette roulant sa chique de gauche à droite, de droite à gauche. Il me disait avec son accent marseillais : « Eh bé ! Monsieur Vincent, qu'est ce que vous prendrez pour le petit déjeuner ? Un bon café au rhum apparemment? Je bois toujours après la première chique un café au rhum, pour nettoyer la brume du matin. »

— « Va pour un café au rhum, Pierre. » Pauvre Pierre ! Il sentait le tabac, l'eau de vaisselle, le linge sale, mais il racontait avec tant de verve ses nombreuses campagnes.

— J'avais embarqué comme moussaillon sur le voilier « Sainte-Marie », capitaine Cerbini, un vieux patron qui savait à peine faire le point et ignorait la géographie. Il consultait un jour une carte marine qui s'arrêtait aux Baléares. En faisant le point, il s'aperçut qu'il arrivait par le travers d'Ivice ; il cria à pleins poumons à l'homme de barre : «Vire de bord, Marius, ou tu nous f.. en bas de la carte ! «

— Bonjour, Monsieur Vincent, et le commandant entrait dans ma cabine pour me demander comment j'avais passé la nuit. Avez-vous fait votre menu pour ce matin et pour ce soir ?

Quelles bonnes soirées nous avons passées sur la dunette ? Assis sur des chaises pliantes, nous fumions des pipes, en buvant des boissons glacées.

— Un marin, disait le bon commandant, a beaucoup de chances pour être englouti par cinquantes brasses de fond. La Méditerranée est une mauvaise mer, je ne m'engage jamais dans le goulot de la bouteille, vers le détroit de Gibraltar, sans appréhension. Nous sommes à la merci de la brume.

Il me souvient que l'année dernière je dormais sur la dunette, allongé sur un matelas apporté par l'excellent Pierre, lorsque je fus réveillé par le travers de Tarifa, là même où la catastrophe s'est produite, par des coups de sirène stridents. Une brume opaque enveloppait le navire. Du pont on n'apercevait pas la mer, et, du poste de commandement, on ne voyait rien vers l'avant, pas même les arabes allongés sur l'écoutile. En un clin d'œil j'étais debout aux côtés du second, capitaine Filippi, qui remplaçait le capitaine Coulon en congé. Le commandant Vabre, qui couchait en caleçon, arriva sans avoir pris le temps de se vêtir et prit aussitôt la direction du navire. Sans me parler, même sans me voir, il lança dans le porte-voix des machines : « Le plus lentement possible. » La sirène sifflait sans arrêt. D'autres sirènes plus ou moins proches de navires qui, eux aussi, marchaient aveuglés dans la brume répondaient. Tout d'un coup, une sirène se fit

© VILLE DE SISTERON

entend.e à quelques encâblures par tribord tandis que nous entendions distinctement le bruit d'une hélice qui battait les flots tout près. Autour de nous le brouillard gris était toujours impénétrable.

— Nous l'avons échappé belle, s'exclama le second. Filippi. Enfin le temps s'éclaircit et le bon Vabre s'en fut coucher, après avoir réctifié la route en donnant cette consigne : « Fillippi, si M. Vincent veut achever sa nuit étendu sur le pont, tu feras bien attention à ce qu'il ne se découvre pas. La nuit est fraîche. S'il veut veiller et s'il a faim, tu enverras chercher du poulet froid et une bonne bouteille. » Ce rude homme de mer était pour moi une véritable nourrice.

L'année passée, vers la fin d'août en rentrant de Marseille, nous avons essuyé un fort coup de mer dans le golfe du Lion. Les paquets d'eau embarquaient sur la passerelle. Trempé, brisé par un roulis terrible, il garda pourtant pendant six heures le commandement effectif du navire. Il donnait des ordres aux machines, à l'homme de barre, il scrutait la mer autour de nous, et malgré tout songeait aux passagers et même aux marchandises Il sifflait le mousse. « Petit, va dire à ces Espagnols sur l'avant (des femmes et des enfants, cramponnés à la fermeture d'une écoutille) de s'installer près d'ici, un coup de mer pourrait les emporter, ce coin est réservé aux passagers de première, mais tampis. » D'un grand coup de voix il hélait : « Philippi ! Philippi ! les moutons (nous en avions chargé 1500 à Oran, sur le pont) sont-ils bien parqués ? Fais une ronde et viens me rendre compte. Donne aussi un coup d'œil aux cochons à l'arrière. Vers midi, Pierre lui apporta un peut de viande froide, dans un panier, dont il déjeuna sur le pousse sans cesser de veiller. Quand la mer fut calmée, il inspecta son bâtiment en ma compagnie. Tandis qu'il passait à côté du parc aux cochons dont le museau rose avait été lavé par la mer, il me dit : « Vous savez, en hiver, c'est comme ça un jour sur deux. Si mon bâteau coule, je ne veux pas qu'on puisse me faire des reproches en conseil de guerre. »

L'excellent homme va passer en conseil de guerre comme tout commandant qui a perdu son navire. Son bras cassé, les dépositions de ses officiers et des survivants de son équipage, ses vingt-cinq ans de navigation, ses brillants états de service à la Compagnie Touache le feront acquitter sans nul doute avec éloges.

E. V.

# Chronique Locale

## *SISTERON*

**La toilette de la ville.** — Une bonne opération que nous aimerions voir se répéter plus souvent encore est celle que tous les agents municipaux, mobilisés pour la circonstance, ont fait subir à la ville au moyen de grands lavages. Et, si quelquefois nous disons que les rues et andronnes sont sales pour manque de nettoyage c'est la vérité, mais nous devons aussi dire que les habitants ne sont guère propres, ce qui est aussi la vérité, malgré les avis réitérés de déposer les ordures dans un caisse ad hoc, car à peine venait-on de nettoyer un coin que déjà une personne inconnue venait y apporter un autre tas d'ordures. On comprendra que dans ces conditions, il est très difficile de tenir une ville propre, où déjà les moyens d'assainissement et de balayage font défaut, ce qui revient à dire que la construction des égouts, l'eau en abondance dans les caniveaux et dans les maisons seraient de première nécessité. La municipalité sisteronnaise n'a qu'à suivre l'exemple de la ville d'Apt qui vient de voter un emprunt de 1.200.000 francs pour la construction de ses égouts, quitte a appliquer des centimes additionnels.

**Foire.** — La foire de St-Barthélemy qui est chez nous la foire la plus importante de l'année a réussi grâce à un temps magnique. Les bestiaux amenés en grande quantité ont trouvé acquéreurs à un prix remunérateur. Voici la mercuriale.

Bœuf, de 85 à 95 les 100 kilos ; mouton, de 0,85 à 0,95 le kil. ; agneau de 1 fr. à 1,05 le kil. ; porc gras de 1,20 à 1.15 le kil. ; porcelets de 25 à 30 fr. pièce ; blé, 33 fr. les 128 kil ; avoine, 17 fr. les 100 kil ; orge, 17 fr. les 100 kil. ; seigle, 16 fr. les 100 k. ; sainfoin, 2,10 le double décalitre, pezottes, ,25 le double décalitre ; laine, 1.25 le kil ; cire, 1.40 le kil. ; œufs, 1 fr. la douzaine ; poulets, de 3.25 à 3,50 la paire : pigeons, de 1 fr. à 1 10 la paire.

Aucun accident à signaler.

**Fièvre aphteuse.** — Le Préfet des Basses-Alpes a pris un arrêté aux termes duquel :

1e Les animaux des espèces bovine, ovine, porcine et caprine ne pourront circuler en dehors de leur *commune d'origine* sans être accompagnés d'un certificat établi sur papier rose, conforme au modèle prescrit par M. le Ministre de l'Agriculture et délivré par *M. le Maire de la commune de la provenance.*

2° Les animaux qui circulent ou qui seront présentés sur les champs foire de sans être accompagnés dudit certificat seront renvoyés dans leur commune d'origine ou mis en fourrière, au choix de leur propriétaire, sans préjudice des contraventions auxquelles ils pourront donner lieu.

## *ETAT-CIVIL*

du 25 Août au 2 septembre 1911

NAISSANCES

Andine Simonne Paulette-Marie-Louise.

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Turcan Marcelle-Odette, 1 mois, rue Deleuze.


## *A VENDRE*

**Superbe chien de chasse courant.**

S'adresser au bureau du Journal.


## Réponse à Guillaume II

Rends-nous la Loraine et l'Alsace,
Nous te donnerons le Congo,
Car cette savonnette efface
Les taches faites au drapeau,

*Pierre Valette, à Victor Vaissier.*


Lachamps (Puy-de-Dôme) 2 Août 1910 J'ai employé les Pilules Suisses contre la *constipation*. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Genes toux. (Sig. lég.)


## CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON

Décret approuvant les nouveaux statuts rendant la Caisse d'Epargne autonome :

*Paris, le 5 août 1911.*

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Vu l'ordonnance Royale du 3 décembre 1843 portant autorisation de la Caisse d'Epargne de Sisteron (Basses-Alpes) et approbation de ses statuts ;

Vu la délibération du Conseil des Directeurs de ladite Caisse d'Epargne en date du 20 décembre 1910 et celle du Conseil municipal de Sisteron du 27 décembre 1910 ;

Vu les lois des 5 juin 1835, 31 mars 1837, 30 juin 1851, 7 mai 1853, 9 avril 1881 et 20 juillet 1895 ; l'ordonnance du 3 juin 1829 et les décrets des 15 avril 1852, 20 septembre 1896 et 2 décembre 1908 sur les Caisses d'Epargne ;

*Le Conseil d'Etat entendu*

DÉCRÈTE :

Article 1r. — Sont approuvés les nouveaux statuts de la Caisse d'Epargne de Sisteron (Basses-Alpes) tels qu'ils sont contenus dans la délibération du Conseil municipal du 27 décembre 1910 ci-dessus visée et dont une expédition restera annexée au présent décret.

Article 2. — Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française et inséré au bulletin des lois et dans un journal d'annonces judiciaires du département des Basses-Alpes.

*Fait à Rambouillet le 5 août 1911.*

Signé : A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République,
le Ministre du Travail
et de la Prévoyance Sociale
Signé : René RENOULT.

Pour ampliation
Le Chef de Bureau du Personnel, du
Matériel et de la comptabilité,
Signé : Illisible.


## Médecine Pratique

Les personnes atteintes de bronchites invétérées qui toussent et crache sans cesse, été comme hiver, peuvent guérir en employant la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'essoufflement, et la toux des vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.


NOUVELLES

## LA CRUCHE

Ah ! ils étaient camarades, Milou et Cabuchot, si bien que leurs « mas » aux formes gracieuses et identiques semblaient aller par la main dans les olivettes, les vignes et les chaumes.

Le vin était comme leur trait d'union, scellait leur amitié ; aussi quels moments délicieux passaient-ils souvent ensemble, regardant le soleil jouer à travers leur bon « picolo », sous la treille du mas ; ce bon vin qui glissait comme un velours !

Cabuchot était peut-être un peu tenace, mais bah ! Milou avait si bon caractère et si honnête bourse qu'il avait sû en faire un ami. Lorsque je vous aurait dit que Cabuchot avait une jolie fille et Milou un beau garçon, vous devinerez le reste sans difficultés.

« C'est aux vendanges qu'on les mariera, les fieux » disait Milou choquant son verre, et un sourire malicieux accompagnait le glouglou du vin dans sa gorge rude.

* * *

Cependant Cabuchot, semblait pâlir en amitié depuis quelque temps auprès de Milou ; il venait moins souvent, semblait trouver le vin moins bon.

« Lubie tout cela, disait Milou, il en reviendra, notre homme ». Mais quelque chose l'intriguait, c'était les visites fréquentes chez Cabuchot, d'un vieil homme à lunettes, qui ressemblait quasiment « à une manière de savant ».

« Ta, ta, ta, qu'est-ce que tu fricotes voisin» et Milou hochait la tête, comme si décidément il doutait de la fidélité de son ami....

Une nuit qu'il revenait de braconner dans les lavandes, il entendit des voix, pas très loin, tout près de son olivette, et qu'elle ne fut pas sa surprise, après s'être avancé prudemment, de voir son voisin Cabuchot avec l'homme aux lunettes, en train de creuser, de fouiller, avec des yeux luisants de convoitise.

Et dans sa terre à lui ! à lui Milou ! Ah ! il fut indigné du tour que lui jouait Cabuchot, mais prudent il attendit. Il pensait alors aux « balivernes » qu'on lui avait raconté jadis au sujet de cette terre ; il y aurait eû des richesses anciennes, là cachées, Milou commençait à douter.

Pendant que le paysan faisait ses méditations, le trou s'aggrandissait. Attention ! di-

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

## *CHEMIN VICINAL ORDINAIRE N° 8*

# RECTIFICATION

## Commune des Omergues

# PURGE D'HYPOTHÈQUES

## AVIS

Par acte administratif reçu le **vingt-sept juillet** mil neuf cent onze, par Monsieur le Maire des **Omergues** à cet effet délégué, le propriétaire dénommé dans le tableau ci-après, a cédé à ladite commune pour la rectification du **chemin vicinal ordinaire** numéro **8**, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

| N° d'ordre | Noms et Prénoms des Propriétaires | DOMICILE | NATURE des parcelles | DÉSIGNATION CADASTRALE Section du plan | N°s des parcelles | Quartiers ou lieux dits | Surface à acquérir | VALEUR du mètre carré | VALEUR en totalité | Dédommagement et indemnités accessoires | OBSERVATIONS S'il y avait des constructions à démolir, arbres à couper, des clôtures à refaire, etc, le détail devrait en être donné ici. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | JEAN (Jean-Casimir) | Les Omergues | Labour | A | 1594 | Champ de Lambert | 238m2 | 1f. 20 | 285f. 60 | | |
| | | | Labour | A | 1596 | le Ribas | 280m2 | 0f. 855 | 239f. 40 | | |
| | | | | | | | | | 525f. 00 | | |

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le 22 Août 1911.

*Le Préfet des Basses-Alpes.*
Par délégation du Préfet, le Conseiller de Préfecture,
(Illisible)

© VILLE DE SISTERON

sait le savant, attention ! Bientôt la pioche sonna creux, les yeux de Cabuchot s'allumèrent ; avec maintes précautions il dégagea le corps qu'il venait de heurter, et bientôt il sortit du trou creusé, une amphore romaine, encore terreuse, mais qui paraissait assez belle.

Cabuchot, ayant fouillé dedans, poussa un cri de joie : des pièces d'argent, des pièces de monnaie aux effigies anciennes étaient cachées au fond du vase.

« Une cruche ?» criait Milou de sa cachette les yeux ronds d'étonnement ; peut être ne m'avait-on pas dit que des menteries !... Mais il ne faut pas qu'ils restent là, coquin de sort. Il poussa si fort son « coquin de sort » que les deux noctambules s'en furent plus loin avec leur amphore et leur monnaie.

Alors Milou se rappela que le Savant avait dit « il faut l'ensevelir. Comprenant à moitié, il suivit, et vit en effet que Cabuchot enterrait la « cruche »dans sa propriété...

Un sourire diabolique enlumina le visage de Milou ; il attendit que le vase fut enfoui et alla chercher une pioche au mas. Après le départ des acolytes il le deterra et le porta chez lui : « Rira bien qui rira le dernier, Cabuchot ! les tours de coquin se paient toujours, attends « mon vieux ».

Là-dessus Milou s'endormit tranquille, buvant, pour se créer de beaux rêves, un verre de son cru.

* * *

Hé mon vieux Milou, il faudra peut-être renoncer à ma fille .... que veux-tu..., les temps sont mauvais... Elle est pas mal ma fille, et mériterait mieux. Ainsi disait Cabuchot à Milou, quinze jours après, accompagnant ses reticences de gestes imprécis.

Milou, vieux renard, riait en lui-même, et répondit : « Cabuchot, mon vieux, c'est t'y drôle, mais j'allais te dire la même chose au sujet de mon fils ; il ne tient pas tant que ça à ta fille, et ma foi il n'est pas mal en argent mon fieux ; non ! je crois ce mariage impossible !...

Cabuchot interloqué, perplexe, s'en alla, faisant mille commentaires sur ce qu'il venait d'entendre.

Après son départ, le paysan madré, sortit l'amphore, dont le bronze soigneusement frotté brillait maintenant ; on pouvait en voir mieux les sculptures, les détails : sur le ventre de l'amphore l'on voyait une scène romaine, le col était entouré d'une branche de laurier.

Milou ne connaissait pas la valeur des pièces de monnaies, il pensait que tout cela était de la « vile ferraille ».

* * *

Ce que pensa Milou, arriva ; Cabuchot retourna l'oreille basse, humble, essayant de revenir sur sa décision ; il avait de découvrir la supercherie...

Té ! dit Milou, tu n'as pas des « anciennetés » comme ça dans tes terres ! en désignant à travers la porte, la cruche reluisante et superbe, tronant sur la cheminée. Cabuchot perdit contenance et tendant la main à son voisin : Milou ! mon vieux, je suis qu'un « foutreau », tu es plus malin que moi. ..

Milou rit de bon cœur et dit : « je jetterai aux cinq cents diables, cette vieille monnaie, mon vin nouveau pétillera dans cette cruche sur la table, le jour de la noce des fieux.»

M.


## UNE GRANDE DÉCOUVERTE

**Pères de Famille**, soucieux de vos intérêts et de la santé de vos enfants, **fabriquez vous-mêmes**, pour votre consommation journalière, avec

### L'EXTRAIT FRANÇAIS

une **Boisson Hygiènique**, agréable au goût, tonique et gazeuse, remplaçant avantageusement le vin, la bière et le cidre. **1 f. 75 le flacon** pour 125 litres de Boisson tonique comme le vin, digestive et nutritive comme la bière, agréable comme le cidre.

Notre produit l'EXTRAIT FRANÇAIS, composé de produits essentiellement végétaux laisse loin en arrière tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et les nombreuses attestations que nous avons reçues du Monde Médical sont autant d'incontestables garanties pour les consommateurs.

*Prix de revient :*

**Un sou le litre de Boisson**

Pour 1 et 2 flacons, ajouter 0,60 pr c. postal
*Franco au-dessus de 3 flacons*
S'adresser pour la vente :
**LALANDE, 46, Rue Richer, PARIS**



# LA HERNIE

**L'Eté du Hernieux**
**La Hernie et la Chaleur**
**Les nouveaux appareils CLAVERIE de Paris**

On sait que l'été est pour le hernieux la saison pénible par excellence. Sous l'influence de la chaleur et de la transpiration la hernie devient le siège d'inflammations, de plaies, parfois même de complications dangereuses ; aussi est-il indispensable pour le soulagement et la sécurité du hernieux d'assurer une contention absolue et la tumeur par un appareil minutieusement adapté à sa conformation et à la nature de son cas.

Seuls, les **Appareils sans ressort perfectionnés de A. CLAVERIE** (234, Faub. St-Martin), PARIS, permettent d'arriver à ce résultat.

Légers, souples, imperméables à l'eau et à la transpiration, ce sont les seuls qui se moulent sur le corps *sans se déplacer*, même dans les mouvements les plus étendus, et *sans occasionner* la moindre *gêne*.

Ils permettent aux hernieux d'effectuer de longues marches et de se livrer à leurs occupations en les délivrant de toute douleur et de toute appréhension.

On sait que M. **A. CLAVERIE** visite notre région depuis de longues années, et nombreux sont ceux de nos compatriotes qui ont recouvré leur santé et la plénitude de leurs forces, grâce à l'excellence de ses appareils.

Aussi est-ce avec plaisir que nous avons appris l'arrivée parmi nous de ce renommé Spécialiste et nous nous empressons de communiquer cette bonne nouvelle à tous ceux qui souffrent de **hernies, descentes, déviations utérines, etc.** assurés qu'ils sont de trouver, grâce à lui, un *soulagement immédiat et définitif à leurs souffrances.*

M. **A. CLAVERIE**, recevra de 9 à 5 h. à
DIGNE, Samedi 9 septembre, *Hôtel Rémusat.*
MANOSQUE, Dimanche 10, *Hôtel de la Poste.*
FORCALQUIER, Lundi 11, *Hôtel Lardeyret.*
VEYNES, Mardi 12, *Hôtel Dousselin.*
**SISTERON**, Mercredi 13, *Hôtel des Acacias.*

**Ceintures ventrières perfectionnées CLAVERIE**, pour tous les déplacements des organes chez la femme (**Hernies ombilicales, Descentes et déviations de la matrice. Rein mobile, etc.**)


## Bulletin Financier

En présence de l'attitude hésitante des places étrangères, notre marché est un peu moins ferme.

Le 3 0/0 français est en réaction à 94.55. Fonds d'Etat étrangers calmes : Extérieure 94.20 ; Turc 93.40 ; Russe 5 o/o 1906 104.95.

Etablissements de Crédit soutenus ; Banque de Paris 1745; Comptoir d'escompte 915 ; Société Générale 790; Banque Franco-Américaine 520. Chemins de fer français indécis.

Valeurs de traction plus faibles.

Les valeurs industrielles russes fléchissent légèrement : Maltzoff 2417.

Le compartiment cuprifère est lourd : Rio 1673, Mines d'or sud-africaines faibles.

Valeurs diamantifères en réaction.

Rappelons qu'il est procédé actuellement au placement de 16.000 actions privilégiées Clark's Moulding Lid au prix de 35 francs l'unité.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.


## 50 degrés à l'ombre

Si le thermomètre monte, notre énergie descend encore plus vite. Pour arrêter cette chute rapide, buvez de l'eau digestive de **Bussang**, véritable (condensateur d'énergie), qui redonne force et vigueur à tous et stimulera votre organisme.

**UN PRÊTRE** dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthénie.** Ecrire à l'Abbé **LAURET**, Curé d'Ervauville *(Loiret)*

# LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*
**1, 5 & 10 KILOGR.**
**500 & 250 GRAMMES**
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

**LESSIVE PHÉNIX**



## Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

**Rue de l'Horloge — SISTERON**

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
**Teintures. — Peintures. — Antirouille. — Eponges**

**Bouillies pour le Sulfatage des Vignes**

**Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron**



## ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE

# HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

***Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes***

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration**. ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de 25 francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

**Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.**
— Prix défiant toute concurrence —

**H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud**

**Cyclistes...**
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE **14** A **20** FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
**MICHELIN**
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
**DIX FRANCS**
**MICHELIN** NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

**ROYAL WINDSOR**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
*Si oui, employez*
*le ROYAL WINDSOR*
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR**. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt 28, Rue d'Enghien, PARIS.



*Avez-vous soif?*
Prenez quelques gouttes
d'**Alcool de Menthe de**
**Ricqlès**
dans un verre d'eau sucrée.
**Produit hygiénique,**
*il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
**HORS CONCOURS PARIS 1900**
**GRANDS PRIX** | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du **RICQLÈS**



ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
**Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme**
guérison rapide et assurée par le
# "PULVEOL"
qui s'emploie en
**Inhalations, Gargarisme, Vaporisations**
**— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —**



L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.



© VILLE DE SISTERON

**Automobiles, Cycles, Motocyclettes.**

# 'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

# Françis JOURDAN succesr de H. Martel

**Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes**

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCONOMIE SÉCURITÉ

**ÉCLAIREZ-VOUS** à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B.R.C. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

SANS ODEUR PROPRE

## L'Eau du Sahel

est une **Eau de Beauté incomparable** absolument inoffensive, **Elle remplace avantageusement** les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.

**SOUVERAINE** contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.

**L'EAU du SAHEL** est un Secret de beauté

**Prix du Flacon : 2** francs.

Se fait en teintes : *Blanche, Chair, Rosée, Rachel et Naturelle.*

**PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS**
en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes
PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES
*S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.*

**EPARGNE ET FORTUNE** Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.
16 pages — 3e année

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

# SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

**TONIQUE, DIGESTIVE**

*Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac*

**VENTE EN GROS :**

à **SISTERON** : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à **MANOSQUE** : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à **MARSEILLE** chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

*Pour renseignements, écrire à* M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

## Imprimerie Administrative & Commerciale

**Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes**


Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON